



C.N.B.A

Commission Nationale de Boxe Amateur

A RETOURNER
AVANT LE
05 janvier 24
Via le Comité
Régional

SENIORS FEMMES

BULLETIN INDIVIDUEL

D'ENGAGEMENT

COUPE DE FRANCE 2024

La Boxeuse :

.....

NOM et Prénom

Née le :

--	--	--	--

2005 et avant

Licence n°

--	--	--	--	--	--

Club :

Entraîneur / téléphone :

Comité régional :

Déclare :

- avoir le nombre de combats requis (voir critères au verso) à son palmarès à la date du 05/01/2024
- s'engager à ne pas participer à des championnats nationaux étrangers de boxe amateur au cours de la saison 2023-2024,
- être disponible du **26 au 28 janvier 2024** pour participer à la Coupe de France Séniors Femmes,
- avoir pris connaissance du Règlement de la Coupe de France Amateur 2024 et en accepter les conditions,
- présenter sa candidature pour participer dans la catégorie de poids :

--	--

Indiquer la limite
supérieure de la
catégorie de poids

Date de l'engagement : 2023

Signature de la Boxeuse

Signature du Président d'association
--

Signature du Président du comité régional

Voir les indications portées au verso

Coupe de France Amateur 2024

POINTS PARTICULIERS A LA COUPE DE FRANCE AMATEUR SENIORS FEMMES 2024

CATEGORIE DE POIDS SENIORS FEMMES - nées en 2005 et avant

45 - 48 kg	54 kg	63 kg		
50 kg	57 kg	66 kg		
52 kg	60 kg	70 kg		

FORFAITS

Après une défaite par **forfait et quel qu'en soit le motif** (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28e jour (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait. Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une pénalité financière de **100 €** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur.

BULLETINS INDIVIDUELS D'ENGAGEMENT

Un bulletin individuel d'engagement doit être rempli et signé par la Boxeuse, le Président d'association et le Président du comité régional et joint au dossier d'engagement adressé par le comité régional à la FFBoxe (**y compris pour les boxeuses exemptées des championnats régionaux par la direction technique nationale**). La candidature des boxeuses pour lesquelles un bulletin individuel d'engagement n'aura pas été joint ne sera pas étudiée par la commission de sélection.

CRITERES DE SELECTION

	SH	SF				
CFA	15	15				
Dom Tom	10	6				
CATEGORIES EXTREMES						
	48, 51, 92,+92kg	48,75, 81, +81kg				
	10	7				

ATTESTATION DE NON GROSSESSE